

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : L'accumulation des facteurs de production permet-elle, à elle seule, d'expliquer la croissance économique ?

Programme officiel :
Science économique

| Questionnement | Objectifs d'apprentissage |
|--|---|
| Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ? | <ul style="list-style-type: none">- Comprendre le processus de croissance économique et les sources de la croissance : accumulation des facteurs et accroissement de la productivité globale des facteurs ; comprendre le lien entre le progrès technique et l'accroissement de la productivité globale des facteurs.- Comprendre que le progrès technique est endogène et qu'il résulte en particulier de l'innovation.- Comprendre comment les institutions (notamment les droits de propriété) influent sur la croissance en affectant l'incitation à investir et innover. |

Exploitation possible des documents :

| | |
|------------|---|
| Document 1 | <ul style="list-style-type: none">- Le document 1 permet de rendre compte et d'illustrer la contribution de l'accumulation des facteurs de production d'une part et de celle de la productivité globale des facteurs d'autre part, à la croissance annuelle du PIB.- Ainsi, la contribution des facteurs de production travail et capital explique par exemple les deux tiers de la croissance des États-Unis en 1990 ou encore la totalité de la croissance française en 2019.- Le rôle de la PGF peut être pointé en Allemagne en 1990 ou en 2008 où elle représente environ la moitié de la croissance annuelle. |
| Document 2 | <ul style="list-style-type: none">- Le document 2 permet au candidat de montrer que les pays développés présentés dans le document qui précède ont tous connu une augmentation de leur population active occupée sur le long terme (1970-2019).- C'est le cas notamment des États-Unis qui ont vu leur population active doubler approximativement. L'augmentation est plus mesurée pour la France (hausse de 7 millions d'emplois entre 1970 et 2019) et le Royaume-Uni (+ 8 millions).- On pourra mettre en relation cette augmentation de la population active occupée avec les taux de croissance de ces différents pays. |
| Document 3 | <ul style="list-style-type: none">- Le document 3 présente la part des dépenses de R&D dans le PIB en 2019 dans les pays de l'Union européenne à 27. Il tend à indiquer le rôle du progrès technique et de l'innovation dans la croissance économique.- On notera que la Suède se situe au premier rang de l'Union européenne avec un investissement équivalent à 3,4 % de son PIB, nettement supérieur à la moyenne des pays de l'Union. La France se |

| | |
|------------|--|
| | <p>situé au 7^e rang avec une dépense équivalente à environ 2,3 % de son PIB, proche de la moyenne de la zone euro et de l'Union européenne.</p> <p>- Globalement, la part du PIB consacrée à la R&D est plus élevée dans les pays les plus riches.</p> |
| Document 4 | <p>- Le document 4 fait référence au rôle des institutions dans la croissance économique, en tant qu'incitations à investir et innover.</p> <p>- En effet, ces extraits du Code de la propriété intellectuelle, montrent que les brevets délivrés par l'INPI sont protégés par la loi (article L611-1 et L611-2). L'article L615-14 de ce Code décrit les sanctions encourues en cas de violation de cette protection.</p> |

Problématique possible :

La croissance économique, entendue comme l'augmentation de la production d'un pays sur le long terme, est un processus complexe qui dépend de la combinaison de nombreux facteurs et de la mobilisation de différents acteurs dans un environnement favorable. Il s'agit donc de s'interroger ici sur ses sources : la croissance provient-elle de la seule augmentation quantitative du travail et du capital ou existe-t-il d'autres facteurs explicatifs ?

Proposition de plan détaillé :

| | |
|--|---|
| I) L'accumulation des facteurs de production est une source essentielle de croissance économique ... | II) ... cependant, d'autres facteurs peuvent expliquer la croissance économique. |
| A) L'accumulation du facteur travail est source de croissance économique. | A) Le rôle du progrès technique. |
| <ul style="list-style-type: none"> Augmenter la quantité de travail peut être source de croissance. Cela peut passer, par exemple, par l'augmentation du nombre de travailleurs dans la population active, la hausse de la durée moyenne de travail, le contexte sociodémographique (âge de la retraite, allongement de la scolarité, augmentation de la population, contexte législatif sur l'assurance chômage...). Le document 2 montre que la population active ayant un emploi a augmenté sur le long terme dans les pays développés. Plus la population active occupée est importante, plus la quantité de travail fournie est élevée, ce qui contribue à augmenter la | <ul style="list-style-type: none"> Le progrès technique, comme résultat du processus d'innovation, permet d'accroître la production et de réaliser des économies d'échelle, ce qui améliore la compétitivité et diminue les coûts de production. Il permet également de produire plus efficacement en réalisant des gains de productivité. Les gains de productivité obtenus par le progrès technique peuvent être mesurés par la productivité globale des facteurs et valorisent la combinaison travail-capital. Dans le document 1, les gains de productivité ont contribué à la moitié de la croissance allemande en 1990 et 2008. |

| | |
|--|---|
| <p>production et donc la croissance économique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ainsi, en France en 2019, le facteur travail a contribué à la croissance économique de 1,8 % à hauteur de 1,1 point, soit plus de 60 %. | <ul style="list-style-type: none"> • Le progrès technique est endogène et dépend de l'accumulation de différents capitaux (capital humain ou capital technologique par exemple) grâce aux décisions des agents économiques. Le progrès technique génère des externalités positives. |
| <p>B) L'accumulation du facteur capital est aussi source de croissance.</p> | <p>B) L'importance du cadre institutionnel.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Le facteur capital met en avant le rôle de l'investissement. L'investissement est un flux qui augmente le stock de capital. Les investissements peuvent augmenter les capacités productives, mais aussi remplacer des machines obsolètes, acquérir des biens d'équipements plus performants afin d'améliorer l'efficacité productive : la PGF est ainsi stimulée, ce qui est favorable à la croissance économique. • Le document 1 montre que le facteur capital contribue assez largement à la croissance économique des pays cités en 2008. En Allemagne, le facteur capital y contribue à hauteur de 50 % environ (0,4 point de contribution sur un taux de croissance équivalent à 1,1 %). • Le poids du facteur capital peut également être évoqué avec le document 3 qui montre les dépenses de recherche et développement des pays de l'Union européenne. | <ul style="list-style-type: none"> • Les institutions sont essentielles à la croissance car elles influent sur les comportements, garantissent une stabilité de l'environnement économique et facilitent les échanges. Elles permettent notamment le respect des droits de propriété, du principe de la concurrence et incitent à innover. • Les droits de propriété sont des institutions qui incitent les agents économiques à investir et à innover. Par exemple, le Code de la propriété intellectuelle garantit que les détenteurs d'un brevet détiennent un monopole d'exploitation pour une durée maximale de 20 ans. Toute exploitation (utilisation, fabrication, importation...) d'une innovation sans autorisation est interdite et sanctionnée par la loi (document 4). |

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances (4 points)**

Question : Vous montrerez qu'en présence de bien commun, l'action publique pour l'environnement est contrainte par des stratégies de passager clandestin. (4 points)

Regards croisés

Quelle action publique pour l'environnement ?

Réponse possible :

Les biens communs sont des biens dont la consommation par un individu réduit la quantité disponible pour les autres (principe de rivalité) et pour lesquels il est impossible d'exclure les individus ne voulant pas en payer le prix (principe de non-exclusion). C'est en ce sens que les négociations et accords internationaux visant à préserver l'environnement peuvent se heurter à des stratégies de passager clandestin (« *free rider* »). En effet, les États peuvent trouver un intérêt à bénéficier des efforts fournis par la communauté internationale sans avoir à en supporter les coûts. Ainsi, si un pays décide de mettre en place une taxe carbone, il devra en supporter notamment le coût politique mais celle-ci bénéficiera aussi aux autres pays qui n'optent pas pour cette taxation puisque l'on peut espérer une réduction générale des émissions de CO₂. Dans ce cas, ces pays peuvent être qualifiés de « passagers clandestins » car ils n'ont aucun intérêt à mener une action politique en faveur de la préservation de l'environnement puisque leurs voisins le font. Le risque est donc qu'il n'y ait finalement aucune action publique dans le cadre de la préservation de l'environnement. On peut prendre l'exemple du retrait américain de l'Accord de Paris sur le climat en 2017, laissant aux autres pays signataires le soin de le respecter et l'appliquer. L'enjeu des négociations est donc de trouver une coopération maximale entre tous les pays.

Deuxième partie : **Étude d'un document (6 points)**

Science économique

Comment lutter contre le chômage ?

Question 1 : A l'aide des données du document, vous comparerez le salaire minimum et le taux de chômage de la France à ceux de la Bulgarie. (2 points)

Réponse possible :

En 2019, on peut observer que le salaire minimum mensuel brut en France est environ 5 fois plus élevé qu'en Bulgarie. Cependant, si le taux de chômage bulgare est inférieur à celui de la France (5,2 % en Bulgarie contre 8,4 % en France), l'écart relatif est faible : seulement 3,2 points de pourcentage de moins (ou 30 %).

Question 2 : À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que le salaire minimum peut avoir des effets positifs et négatifs sur le chômage structurel. (4 points)

Réponse possible :

Le chômage structurel est dû à un déséquilibre durable sur marché du travail lié à des problèmes d'appariement, à la présence d'asymétries d'information ou encore à l'existence d'institutions créant un rationnement sur ce marché. Les institutions constituent un ensemble de règles formelles (juridiques) et informelles qui encadrent les échanges. Le salaire minimum fait donc partie des institutions encadrant le marché du travail puisqu'il définit le salaire en-dessous duquel un salarié ne peut être rémunéré en contrepartie d'un travail fourni à un employeur. De nombreux pays l'ont progressivement mis en place mais ses effets sur le chômage sont controversés.

En effet, si l'on se réfère à la présentation standard du marché du travail, l'existence d'un salaire minimum aurait tout d'abord des effets négatifs sur l'emploi : s'il est supérieur au salaire d'équilibre du marché, le salaire minimum entraîne un rationnement de la demande et une forme structurelle de chômage. S'il est trop élevé, il aggraverait le taux de chômage de la catégorie des actifs les moins qualifiés dont la productivité du travail serait plus faible, il serait également responsable des difficultés d'accès au premier emploi des jeunes travailleurs. Des difficultés d'appariements apparaîtraient donc sur le marché du travail, créant ainsi du chômage structurel. Ainsi, en 2019, la Croatie dispose d'un salaire minimum 2 fois moins élevé que l'Espagne et seulement 6,6 % de sa population active est au chômage contre 14,1 % de la population active en Espagne.

Cependant, ce lien de corrélation négatif n'est pas vérifiable pour l'ensemble des pays présentés dans le document. En effet, en 2019, le salaire minimum brut français (SMIC) est de 1 521 euros par mois, ce qui est légèrement inférieur à l'Allemagne (en brut, 1561 euros mensuels). Pourtant, la comparaison des taux de chômage est tout autre : 3 % de la population active allemande est au chômage contre 8,4 % de la population active française, soit 5,4 points de plus.

On peut aussi montrer que le salaire minimum peut avoir des effets positifs sur le chômage. D'une part, une augmentation du salaire minimum ou un salaire minimum élevé devrait inciter les travailleurs qui en bénéficient à accroître leur productivité (salaire d'efficience). D'autre part, un niveau de salaire minimum plus élevé permet d'accroître la consommation, et ainsi d'améliorer les perspectives de débouchés des entreprises, donc à terme de faire diminuer le chômage.

En conclusion, le salaire minimum n'est pas forcément l'ennemi de l'emploi.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'évolution de la structure socioprofessionnelle contribue à expliquer la mobilité sociale.

Programme officiel :

Sociologie et science politique.

| Questionnement | Objectifs d'apprentissage |
|--|--|
| Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ? | <ul style="list-style-type: none"> - Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle). - Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale. - Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle) ; comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide. - À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes. - Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale. |

Exploitation possible des documents :

| | |
|------------|---|
| Document 1 | <ul style="list-style-type: none"> - Ce document met en évidence les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle en France, depuis les années 1980. - La part des cadres supérieurs (Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures) a plus que doublé entre 1982 et 2020, et celle des professions intermédiaires a augmenté de 6 points de pourcentage. Au total, ces deux catégories socioprofessionnelles ont progressé de 19 points de pourcentage depuis les années 1980, représentant aujourd'hui 46 % des emplois en France. - Les employés représentent 25 % des emplois. - De même, la France a connu un déclin de l'agriculture (la part des agriculteurs exploitants ne représente plus que 1,5 % des emplois), de l'industrie (la part des ouvriers dans l'emploi a baissé de 11 points de pourcentage ou encore d'un tiers). - On pourra donc retrouver les principaux processus expliquant ces évolutions : salarisation, tertiarisation, hausse du niveau des qualifications, voire féminisation des emplois. - De fait, de nombreux enfants d'origines diverses vont occuper des catégories socioprofessionnelles différentes de celles de leur père et ce, en raison des évolutions de la structure socioprofessionnelle : il s'agit donc de la mobilité structurelle. |
| Document 2 | <ul style="list-style-type: none"> - Ce document permet de mesurer les flux de mobilité sociale et d'immobilité des hommes par rapport à leur père de 1977 à 2015 mais aussi la part de la mobilité structurelle dans la mobilité observée. |

| | |
|------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Ainsi, on peut d'abord observer une progression de la mobilité observée sur cette période : les hommes de 35 à 59 ans occupent plus souvent des positions sociales différentes de leur père. En 2015, c'est le cas de 65,2 % d'entre eux. De fait, l'immobilité sociale a légèrement diminué : 36,2 % des hommes occupaient une position socioprofessionnelle identique à leur père en 1977, contre 34,8 % en 2015, soit une baisse de 1,4 point de pourcentage. - On peut enfin mesurer l'impact de l'évolution de la structure socioprofessionnelle sur la mobilité structurelle : en 2015, 24,2 % de la mobilité observée était liée à l'évolution structurelle des emplois entre la génération des hommes et celle de leur père. - Cependant, on pourra relever que, depuis 1993, l'immobilité sociale semble progresser et la mobilité structurelle contribue de moins en moins à la mobilité sociale observée. |
| Document 3 | <ul style="list-style-type: none"> - Cette table des destinées sociales des hommes de 35 à 59 ans selon l'origine sociale de leur père en 2015, permet d'appréhender les différents flux de mobilité sociale. - En premier lieu, les hommes de 35 à 59 ans dont le père était indépendant (agriculteurs exploitants, artisans commerçants et chefs d'entreprise) connaissent davantage une mobilité de statut. 27,4 % des hommes de 35 à 59 ans dont le père était agriculteur exploitant, appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle « employés et ouvriers qualifiés ». Ces mêmes hommes de père indépendants, sont les seuls à connaître une mobilité horizontale. - Ensuite, les hommes de 35 à 59 ans dont le père était cadre, occupent quasi-majoritairement cette même catégorie socioprofessionnelle, mais rencontrent aussi des situations de mobilité descendante : 25,4 % d'entre eux se positionnent désormais dans la CSP des professions intermédiaires. - Concernant les hommes dont le père était classé parmi les professions intermédiaires, ils ont des trajectoires plus diversifiées. 26,5 % des hommes de 35 à 59 ans appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle des CPIS (mobilité ascendante), et 26,2 % sont employés et ouvriers qualifiés (mobilité descendante). - Quant aux fils d'employés et d'ouvriers qualifiés, l'immobilité sociale et les flux de mobilité ascendante les concernent davantage. 42,6 % des hommes de 35 à 59 ans dont le père était employé et ouvrier qualifié sont également classés dans cette catégorie, 26,8 % d'entre eux appartiennent aux professions intermédiaires et 12,7 % sont devenus CPIS. - Enfin, les hommes de 35 à 59 ans dont le père était employé et ouvrier non qualifié sont concernés par la mobilité ascendante. 43,8 % d'entre eux sont employés et ouvriers qualifiés et 18,7 % sont des professions intermédiaires. |

Raisonnement possible :

Depuis les « Trente Glorieuses », de nombreux changements sectoriels ont affecté l'appareil productif français. Cela a alors modifié la structure des emplois en termes de catégories socioprofessionnelles et a donc contribué à la mobilité sociale.

La structure socioprofessionnelle connaît de nombreux changements depuis la seconde moitié du XXe siècle.

Le déclin de l'agriculture (gains de productivité, concentration des terres), et du petit commerce ainsi que le mouvement de salarisation ont entraîné une baisse de la part des indépendants dans l'emploi total. La baisse du poids de l'industrie dans l'activité économique, la tertiarisation et la hausse des qualifications ont impacté les différentes catégories socioprofessionnelles : la catégorie « ouvriers » perd des effectifs, mais, dans un même temps, avec « l'élévation des qualifications », on assiste au développement des catégories cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, et une certaine stabilité des employés (document 1).

Ces changements structurels ont alors affecté les positions des hommes par rapport à leur père, surtout jusqu'au début des années 2000.

En 2015, 65,2 % des hommes âgés de 35 à 59 ans ont changé de position sociale par rapport à leur père (mobilité observée) et 24,2 % de ces changements sont liés à des transformations de la structure socioprofessionnelle entre les deux générations (document 2). Il s'agit d'une mobilité sociale « contrainte » ou forcée : le déclin et la progression de certaines catégories socioprofessionnelles modifient les positions sociales des enfants.

Pour autant, les trajectoires des hommes par rapport à leur père sont diversifiées selon les CSP.

D'un côté, les fils d'indépendants sont plutôt concernés par la mobilité horizontale et de statut. De l'autre, les hommes dont le père était ouvrier, employé ou profession intermédiaire ont davantage pu connaître des situations de mobilité sociale ascendante. Quant aux fils de cadres et de professions intellectuelles supérieures, beaucoup occupent très souvent la même catégorie socioprofessionnelle que leur père et quelques-uns connaissent aussi des cas de mobilité descendante. Cette démotion sociale est moins forte pour les fils de professions intermédiaires ou encore les fils d'employés et d'ouvriers qualifiés (document 3).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.